
Norme internationale 2796

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Plastiques alvéolaires rigides — Essai de stabilité dimensionnelle

Cellular plastics, rigid — Test for dimensional stability

Troisième édition — 1986-08-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 678-405.8 : 531.71

Réf. n° : ISO 2796-1986 (F)

Descripteurs : plastique, produit alvéolaire rigide, plastique rigide, essai, essai de stabilité dimensionnelle.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2796 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 2796-1980), dont elle constitue une révision mineure.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Plastiques alvéolaires rigides — Essai de stabilité dimensionnelle

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination de la stabilité dimensionnelle des plastiques alvéolaires rigides lorsqu'ils sont soumis à des conditions déterminées de température et d'humidité relative.

La méthode préconise une gamme de températures et d'humidités relatives parmi lesquelles il est recommandé de choisir la ou les conditions pour l'essai.

Par accord préalable entre acheteur et fournisseur, d'autres conditions peuvent être retenues pour l'essai.

L'expression «stabilité dimensionnelle» d'un plastique alvéolaire rigide suppose l'absence de variation irréversible des dimensions des trois directions orthogonales lorsque l'éprouvette de taille spécifiée est exposée à des conditions fixées pendant une durée spécifiée. Dans la pratique, de telles variations irréversibles se produisent et sont mesurées par la méthode décrite dans la présente Norme internationale.

2 Références

ISO 291, *Plastiques — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*.

ISO 1923, *Plastiques et caoutchoucs alvéolaires — Détermination des dimensions linéaires*.

3 Principe

Détermination des variations de dimensions linéaires qui se produisent lorsqu'une éprouvette a été exposée pendant une durée fixée à des conditions d'environnement déterminées, puis reconditionnée.

4 Appareillage

4.1 Enceinte à température ou à température et humidité contrôlées, permettant de maintenir les éprouvettes dans les conditions spécifiées et avec les tolérances mentionnées dans le mode opératoire (7.2).

4.2 Instruments de mesurage, permettant de déterminer les dimensions linéaires conformément à l'ISO 1923.

5 Éprouvettes

5.1 Les éprouvettes doivent être usinées ou découpées à la scie mécanique, de sorte que les surfaces soient lisses et exemptes d'entailles. Sauf spécification contraire, elles doivent être débarrassées de leur croûte superficielle.

5.2 Les dimensions des éprouvettes ne doivent pas être inférieures aux valeurs respectives suivantes :

longueur: 100 ± 1 mm

largeur: 100 ± 1 mm

épaisseur: $25 \pm 0,5$ mm

5.3 Au moins trois éprouvettes par échantillon doivent être utilisées pour chacune des conditions d'environnement retenues pour l'essai.

6 Conditionnement

Les éprouvettes doivent être conditionnées dans l'une des atmosphères normales définies dans l'ISO 291.